



**Organisation d'un stage "passerelle"
de la 2^{de} GT vers la 1^{ère} technologique STHR
(Sciences et Technologies de l'Hôtellerie Restauration)**

Ce stage de mise à niveau au lycée se déroulera en trois phases :

- **Phase 1** : stage de mise à niveau au lycée de Gascogne autour des vacances de printemps
du lundi 31 mars au vendredi 18 avril ET du lundi 5 mai au vendredi 23 mai 2025
- **Phase 2** : stage en milieu professionnel(entreprise)
du lundi 26 mai au vendredi 27 juin 2025
- **Phase 3** : une journée de synthèse "exploitation du stage en entreprise" au lycée de Gascogne
le lundi 30 juin 2025

Contenu du stage:

Les élèves intégreront le planning d'une classe de 2^{de} STHR, avec un renforcement en STS, STC (cuisine et services), en gestion et en sciences, assorti d'un stage en entreprise plus long que les autres classes de 2^{de}.

Les élèves pourront choisir leur LV2 : allemand , espagnol ou italien ; et notre LV3 facultative chinois.

Profil des candidats:

Les candidats doivent manifester une motivation pour la filière STHR. Le niveau d'une filière technologique n'est pas celui d'un bac professionnel. L'objectif est de former des futurs managers et non des ouvriers qualifiés avec une poursuite d'études en BTS Management Hôtellerie Restauration.

Modalités d'inscription et d'organisation du stage:

Les candidats devront adresser au lycée de Gascogne :

- une lettre de candidature comportant leurs coordonnées et celles de leurs parents (tel portable) dans laquelle ils devront faire part de leur motivation.
- les bulletins de 3^{ème} et de 2^{de} GT.
- un avis sur la candidature établi par l'établissement d'origine
- tous documents susceptibles d'étayer la motivation (attestation de stage, ...)

De préférence par mail à : ce.0332804u@ac-bordeaux.fr ou par courrier.

Date butoir de réception des candidatures, bulletins et avis : LUNDI 24 MARS 2025

Les candidats seront reçus en entretien individuel le mercredi 26 mars au matin. Nous ferons connaître à l'élève ainsi qu'à sa famille, l'admission en stage passerelle ou le refus le jour même.

Si l'élève est retenu, une présence (élève + responsable) sera obligatoire le mercredi 26 mars après-midi au lycée pour l'inscription et les essayages de tenue, pour que le trousseau de cuisine et de service soit fourni dès le 1er jour du stage.

En cas d'admission, une convention sera alors signée entre les deux établissements.

A la fin de la période d'essai (soit 2 semaines) un bilan sera fait et permettra d'indiquer à la famille et au lycée d'origine si l'élève a les qualités requises pour poursuivre le stage et rejoindre la filière technologique Hôtellerie Restauration.

Durant cette période d'essai du stage passerelle, l'élève restera inscrit dans son établissement d'origine. A partir du lundi 14 avril 2025, l'élève sera inscrit au lycée de Gascogne et devra obligatoirement démissionner de son lycée d'origine.

Cette inscription permettra au Lycée de Gascogne :

- de se prononcer sur le passage en 1^{ère} T (Conseil de classe du troisième trimestre)
- de signer une convention de stage en milieu professionnel (obligatoire pour l'obtention du diplôme de bac).

Les équipements:

Les équipements (tenues et matériel) seront fournis par l'Association des Parents d'Elèves.

Livre	Livre du cuisinier (prêt gratuit de la Région)	
Trousseau	5 Toques Tenue cuisine (veste, pantalon, chaussures, tour de cou, torchons, tablier)	Montant 2025 estimé: 200,00 € *
Equipements	Tenue de service (veste, pantalon ou jupe, chemise, cravate, liteau, tablier) Malette couteaux avec carnet de bons. Badge de service	*Aide de la Région au 1er équipement déduite.*
	Adhésion APE	

L'internat :

Il sera possible de bénéficier de l'internat du lycée de Gascogne en fonction des places disponibles (Contact CPE 05 56 84 43 45). Attribution en fonction du critère « éloignement ».

Coût pour les 6 semaines :

INTERNAT : 308.10 € du lundi au vendredi

DEMI PENSION 5 jours : 93 €

Evaluations:

Les élèves seront évalués durant leurs 2 stages (passerelle + professionnel). Le stage passerelle produira des notes en vue de l'édition d'un bulletin trimestriel du 3ème trimestre. Les élèves du stage passerelle seront prioritaires dans Affelnet lycée pour une affectation en 1ère STHR.

Mme Marie-Line KHOLLER, Provisseure

